



S'installer en apiculture en région Pays de la Loire ?

Mise à jour Juillet 2023

Association pour le Développement de l'Apiculture en Pays de la Loire



Peut-être mon futur métier ?



Des ruches en + de mes cultures ?

Où me former ?

J'ai jamais approché une ruche !!

Après cette saison, je m'installe !



Notice d'orientation et d'accompagnement vers l'installation apicole professionnelle

Avec le concours financier de :



Notice adaptée et avec l'accord de :



Ce document vous propose, **en partant de votre situation actuelle**, de vous aider :

- à vous poser **les bonnes questions** pour réfléchir à une installation professionnelle apicole,
- à trouver **les bons interlocuteurs** et sources d'informations

Le schéma ci-dessous vous présente l'organisation générale du document. Chaque situation est ensuite décrite en détail dans les pages suivantes. Vous pourrez vous repérer grâce au code couleur.

L'équipe de l'ADA Pays de la Loire vous souhaite à tous une bonne réflexion et espère avoir le plaisir de vous compter prochainement parmi ses adhérents. Après avoir consulté ce document et avancé dans votre réflexion, n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

Fiche 1

**L'apiculture :
mon futur métier ?**

*Mais
je n'ai pas d'expérience,
pas de ruches !*



Fiche 2

*J'ai quelques ruches
et j'aime ça !*
**Pourquoi ne pas
en faire mon métier ?**

*Je suis agriculteur et
j'ai quelques ruches :*
**Se diversifier grâce
à l'apiculture ?**



Fiche 3

*J'ai déjà une expérience
chez un apiculteur
professionnel*

**C'est décidé :
je m'installe
apiculteur
professionnel !**



J'ai besoin :

d'avoir un premier contact
avec les abeilles

de découvrir le quotidien du métier d'apiculteur
pour confronter mon projet à la réalité

d'avoir une connaissance plus large de l'apiculture en région Pays de la Loire

de découvrir l'installation agricole

de compléter mes connaissances en me formant

de découvrir
une exploitation professionnelle

d'avancer dans mes démarches
d'installation

de construire
mon réseau professionnel

Je peux aussi :

enrichir mes connaissances en lisant des ouvrages apicoles

L'apiculture : peut-être mon futur métier ? Mais je n'ai pas d'expérience, pas de ruches !



J'ai besoin d'avoir un premier contact avec les abeilles

Pour :

- apprendre à ouvrir une ruche
- voir concrètement si ça me plaît vraiment
- vérifier que je supporte les piqûres (douleur et allergies)

→ Je prends contact avec un [rucher école](#)
(avant d'acheter ma première ruche...c'est mieux)

On m'explique le cycle de l'abeille, on me montre les bons gestes, les règles à respecter, je peux manipuler en toute sécurité et être conseillé... Je pourrai, dans certains ruchers, bénéficier de commandes groupées pour le matériel.



J'ai besoin de découvrir le quotidien du métier d'apiculteur pour confronter mon projet à la réalité

- les tâches à réaliser
- le rythme de travail au cours de l'année
- le matériel utilisé
- les avantages et inconvénients de cette activité

→ Je consulte des ressources en ligne pour découvrir le métier d'apiculteur

[Les métiers de l'apiculteur](#) présenté par ADAFRANCE ou [Mieux connaître le métier](#) par l'ADA AURA



→ Je contacte :

- **Pour trouver une exploitation** : je me rapproche de l'ADA Pays de la Loire et bénéficie du réseau des adhérents, des visites d'exploitations, de documents techniques...
- **Pour bénéficier d'une convention de stage** : les [PAI](#), [l'ARDEAR](#), [Pole emploi](#), [la CIAP](#), [la chambre de commerce](#) (collégiens et lycéens)

Je peux enrichir mes connaissances en lisant des ouvrages apicoles

Voir liste de propositions [en annexe](#)



J'ai quelques ruches et j'aime ça !
Pourquoi ne pas en faire mon métier ?



Je suis agriculteur(trice) et j'ai quelques ruches :
Se diversifier grâce à l'apiculture ?

J'ai besoin de découvrir le quotidien du métier d'apiculteur pour confronter mon projet à la réalité

- les tâches à réaliser
- le rythme de travail au cours de l'année
- le matériel utilisé
- les avantages et inconvénients de cette activité

Je consulte des ressources en ligne pour découvrir le métier d'apiculteur

[Les métiers de l'apiculture](#) présenté par ADAFRANCE ou [Mieux connaître le métier](#) par l'ADA AURA



J'ai besoin d'avoir une connaissance + large de l'apiculture en région Pays de la Loire

- Quel est le **cycle de production** pratiqué en région Pays de la Loire : zones et périodes de production de nectar, types de miels, transhumances ?
- Comment construire un **planning de saison** pour optimiser les atouts de la région Pays de la Loire ?
- Quels sont les principaux **risques sanitaires**, comment y faire face, qui peut m'aider ?
- Quels sont les **taux de pertes** de cheptel ? Comment intégrer ce risque dans mon projet ?
- **L'élevage** et le renouvellement de mon cheptel : un point clé ? Pourquoi ? Comment ?
- La **pollinisation** des cultures : pourquoi est-ce important en région Pays de la Loire ? Une opportunité de diversification ?
- La **commercialisation** : gros, demi-gros, détail. Comment choisir ? Comment l'articuler avec les contraintes de production ? Comment définir mon prix ?
- La **réglementation** : quels sont les spécificités pour l'apiculture ? quels sont les bons interlocuteurs ?
- Des **aides** adaptées aux besoins spécifiques des apiculteurs ? A quelles conditions ? Comment faire les demandes, à qui ?

↪ **Je me renseigne en ligne sur le site de [l'ADA Pays de la Loire](#)**

↪ **Je participe à l'un des modules de formation proposé par l'ADA Pays de la Loire**

En formation, lors d'une journée technique, en webinaire ou visio :

- Planifier une saison apicole
- Connaître la filière apicole et ses acteurs régionaux
- S'initier à l'élevage (théorique et pratique)
- Connaître les principaux risques sanitaires en apiculture
- Découvrir les aides et réglementations spécifiques à l'apiculture



Toutes les informations sont dans le [programme annuel de formations](#) de l'ADA Pays de la Loire .



J'ai besoin de découvrir l'installation agricole

- Quelles sont les étapes ?
- Qui peut m'accompagner, avec quels dispositifs ?

Bon à savoir : un apiculteur professionnel a le même statut que n'importe quel agriculteur ! Pour s'installer il a donc accès aux mêmes dispositifs d'accompagnement qu'un agriculteur.

↪ Je prends contact avec un point accueil installation (PAI)

- Je suis accueilli quelque soit l'état d'avancement de mon projet, quelque soit mon âge et même si je ne pense pas demander les aides à l'installation.

↪ Je réfléchis à mon projet en remplissant l'autodiagnostic.

- Je remplis le questionnaire à mon rythme, en l'état actuel d'avancement de mon projet.
- L'autodiagnostic est destiné à toutes les productions agricoles : certaines parties ne me concernent pas.



J'ai besoin de compléter mes connaissances en me formant

- sur des points techniques précis
- sur le fonctionnement global de l'exploitation

↪ Je participe à des formations :

- Courtes : avec l'ADA Pays de la Loire, la Section apicole du GDS de votre département, des structures nationales : ANERCEA, GPGR...
- Longues : BPREA, une MRF ou un lycée agricole sur place ou à distance (Vesoul, Venours ou Arras). Certaines de ces formations permettent d'obtenir un diplôme pour bénéficier des aides à l'installation.
- Je passe mon permis : remorque, poids-lourd... (selon mes objectifs techniques)



J'ai besoin de découvrir une exploitation apicole professionnelle

- Discuter avec un apiculteur
- Voir les équipements, les bâtiments...
- Faire un stage
- Trouver un contrat de saisonnier apicole

↪ Je contacte :

- **Pour trouver une exploitation** : je me rapproche de l'ADA Pays de la Loire et bénéficie du réseau des adhérents, des visites d'exploitations, de documents techniques...
- **Pour bénéficier d'une convention de stage** : les PAI, l'ARDEAR, Pole emploi, la CIAP, la chambre de commerce (collégiens et lycéens)
- **Pour trouver un contrat de saisonnier apicole** : je consulte le site de l'ADA Pays de la Loire, le compte facebook d'ADAFrance, j'envoie une annonce à l'ADA Pays de la Loire, je consulte les sites Apiservices, L'agriculture recrute, Pole Emploi rubrique saisonnier apicole...



Je peux enrichir mes connaissances en lisant des ouvrages apicoles

Voir liste de propositions en annexe



*J'ai déjà une expérience chez un apiculteur professionnel.
C'est décidé : je m'installe apiculteur professionnel !*



J'ai besoin de découvrir l'installation agricole

- Quelles sont les étapes ?
- Qui peut m'accompagner, avec quels dispositifs ?

Bon à savoir : un apiculteur professionnel a le même statut que n'importe quel agriculteur ! Pour s'installer il a donc accès aux mêmes dispositifs d'accompagnement qu'un agriculteur.

↪ Je prends contact avec un point accueil installation (PAI)

- Je suis accueilli quelque soit l'état d'avancement de mon projet, quelque soit mon âge et même si je ne pense pas demander les aides à l'installation.
- Au cours des différentes étapes, je peux demander à mon conseiller installation l'intervention de l'ADA Pays de la Loire pour une expertise et un conseil apicole :
 - Cohérence globale du projet : choix techniques, temps de travail...
 - Pertinence des données économiques utilisées
 - Adéquation du projet et des compétences techniques

↪ Je réfléchis à mon projet en remplissant l'autodiagnostic.

- Je remplis le questionnaire à mon rythme, en l'état actuel d'avancement de mon projet.
- L'autodiagnostic est destiné à toutes les productions agricoles : certaines parties ne me concernent pas.

J'ai besoin d'avancer dans mes démarches d'installation

↪ Je contacte régulièrement le service installation de la chambre d'agriculture du département où sera installé le siège de mon exploitation et/ou l'ARDEAR

- Au cours des différentes étapes, je peux demander à mon conseiller installation l'intervention de l'ADA Pays de la Loire pour une expertise et un conseil apicole :
 - Cohérence globale du projet : choix techniques, temps de travail...
 - Pertinence des données économiques utilisées
 - Adéquation du projet et des compétences techniques

↪ Je suis en relation avec une Banque pour le financement de mon projet ?

- Mon conseiller bancaire ne connaît pas bien la production apicole ? Il peut contacter l'ADA Pays de la Loire.

J'ai besoin de compléter mes connaissances en me formant

- sur des points techniques précis
- sur le fonctionnement global de l'exploitation

↪ Je participe à des formations :

- Courtes : avec l'ADA Pays de la Loire, la Section apicole du GDS de votre département, des structures nationales : ANERCEA, GPGR...
- Longues : BPREA, une MRF ou un lycée agricole sur place ou à distance (Vesoul, Venours ou Arras). Certaines de ces formations permettent d'obtenir un diplôme pour bénéficier des aides à l'installation.
- Je passe mon permis : remorque, poids-lourd... (selon mes objectifs techniques)
- A noter : chaque formation est l'occasion de commencer à créer un réseau qui sera bien utile pour la suite de mon projet : organismes, autres apiculteurs ou futurs apiculteurs professionnels...





Je n'ai jamais pratiqué l'apiculture en région Pays de la Loire : J'ai besoin d'avoir une connaissance + large de l'apiculture de la région

- Quel est le **cycle de production** pratiqué en région Pays de la Loire : zones et périodes de production de nectar, types de miels, transhumances ?
- Comment construire un **planning de saison** pour optimiser les atouts de la région Pays de la Loire ?
- Quels sont les principaux **risques sanitaires**, comment y faire face, qui peut m'aider ?
- Quels sont les **taux de pertes** de cheptel ? Comment intégrer ce risque dans mon projet ?
- **L'élevage** et le renouvellement de mon cheptel : un point clé ? Pourquoi ? Comment ?
- La **pollinisation** des cultures : pourquoi est-ce important en région Pays de la Loire ? Une opportunité de diversification ?
- La **commercialisation** : gros, demi-gros, détail. Comment choisir ? Comment l'articuler avec les contraintes de production ? Comment définir mon prix ?
- La **réglementation** : quels sont les spécificités pour l'apiculture ? quels sont les bons interlocuteurs ?
- Des **aides** adaptées aux besoins spécifiques des apiculteurs ? A quelles conditions ? Comment faire les demandes, à qui ?

↪ Je me renseigne en ligne sur le site de [l'ADA Pays de la Loire](#)

↪ Je participe à l'un des modules de formation proposé par l'ADA Pays de la Loire

En formation, lors d'une journée technique, en webinaire ou visio :



- Planifier une saison apicole
- Connaître la filière apicole et ses acteurs régionaux
- S'initier à l'élevage (théorique et pratique)
- Connaître les principaux risques sanitaires en apiculture
- Découvrir les aides et réglementations spécifiques à l'apiculture

Toutes les informations sont dans le [programme annuel de formations](#) de l'ADA Pays de la Loire.

J'ai besoin de construire mon réseau professionnel

- ne pas être seul une fois installé
- pouvoir s'entraider entre collègues
- bénéficier de l'expérience d'apiculteurs plus expérimentés
- échanger à plusieurs et prendre du recul en cas de difficulté

↪ [J'adhère à l'ADA Pays de la Loire](#)

Je peux participer aux visites d'exploitations, au bilan collectif de saison (même si je n'ai pas de données à apporter au début) et je bénéficie d'un accompagnement d'un salarié de l'ADA Pays de la Loire.



Je peux enrichir mes connaissances en lisant des ouvrages apicoles

Voir liste de propositions [en annexe](#)



Je peux enrichir mes connaissances en lisant :

Des ouvrages (liste non exhaustive) :

- Le Guide « [Devenir Apiculteur Professionnel](#) » - ADA France
- Le [Guide des bonnes pratiques apicoles](#) - ITSAP
- Le [Guide technique du Producteur de Gelée Royale](#) - GPGR
- Le [Traité Rustica de l'Apiculture](#)

Des newsletters :

- [ADA Pays de la Loire](#)
- [ITSAP](#)

La revue de l'Apiculture des Pays de la Loire :

- [L'Abeille Libre](#)

Des revues techniques :

- [Infos Reines](#)
- [Abeilles et Cie](#)
- [Réussir Apiculture](#)

En consultant des sites internet, par exer

- [ADA Pays de la Loire](#)
- [ADAPIC](#)
- [ADA France](#) et autres ADA
- [ITSAP](#)
- [GDS Centre Section apicole](#)
- [GPGR](#)
- [ANERCEA](#)
- [CARI](#)
- [ARDEAR](#)
- [CIAP](#)
- [PAI](#)
- [Produire Bio](#)
- [FNAB](#)





Association pour le Développement
de l'Apiculture en Pays de la Loire

Garder le contact avec l'ADA Pays de la Loire

Un outil pour le développement de l'apiculture en région Pays de la Loire

Coordonnées

Association pour le développement
de l'Apiculture en Pays de la Loire
1 rue des Magnolias
49130 Les Ponts-de-Cé

L'équipe

Adrian CHARTIN
Coordinateur
07 76 36 65 50
adapaysdelaloire@gmail.com

Jérôme AMOURABEN
Animateur technique
07 49 95 51 15
jamouraben.adapl@gmail.com

Les engagements de l'ADA Pays de la Loire :

Dans la limite de ses moyens humains et financiers, l'ADA Pays de la Loire s'engage à :

- accompagner et soutenir la profession apicole régionale par des **actions concrètes**
- à **accueillir tout adhérent** dès lors qu'il répond aux critères fixés par les statuts
- à **accompagner au mieux** chaque adhérent dans le respect de ses choix d'exploitation et sensibilité technique
- offrir à tous ses adhérents **la force de son réseau régional**
- **être à l'écoute** des demandes et propositions de ses adhérents
- **A respecter ses statuts** notamment en organisant chaque année une assemblée générale ouverte à tous et qui intègre systématiquement des temps d'échanges et de débats sur les actions menées et à venir, sur la gestion financière et la définition du montant de la cotisation.
- rendre son **fonctionnement le plus adapté possible** aux contraintes de ses adhérents :
 - choix des **lieux des réunions et formations** : central dans la région ou par alternance dans un département
 - **moyens de communication** « à distance » : mail, newsletter, SMS, formulaires en ligne...
 - calendrier des réunions et formations qui intègre au maximum la **saisonnalité** de l'activité apicole
 - mettre **l'humain** au centre de ses préoccupations :
 - en portant notamment une attention toute particulière aux apiculteurs en phase d'installation
 - en incitant et soutenant les initiatives d'entraide entre apiculteurs, en particulier entre jeunes apiculteurs et apiculteurs expérimentés ainsi que lors d'événements exceptionnels affectant l'un des adhérents (accident, événement météo...)
 - en favorisant le partage d'expériences
 - en favorisant la convivialité



Plus d'informations :

<https://www.adapl.org/>

